

LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE TRAUBACH LE HAUT
Séance N°2/2024 du 9 avril 2024

Membres élus : 15
Membres en fonction : 15
Membres présents : 11 puis 12
Absents : 3
Procurations : 2

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19H00, le Conseil Municipal de TRAUBACH-LE-HAUT s'est réuni en séance *ordinaire*, à la Mairie, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 27 mars deux mille vingt-quatre.

Sont **présents**, sous la présidence de **Monsieur Pierre RINNER, Maire** :

Les Adjoins : Mme FREYBURGER Nathalie, M. BRUNGART Patrick

Les Conseillers :

M. BRUNGART Olivier, M. FREYBURGER Christian Léon, M. FREYBURGER Didier, M. HUSSER Julien, M. MEYER Stéphane, Mme NOBREGA Christelle, Mme RINNER-SORTINO Fabienne, M. SCHLIENGER Jacques, Mme WELTERLIN Marie

Absents représentés :

Mme ENAY Christelle donne procuration à M. BRUNGART Patrick.

M. JOUVENCEAUX Jérôme donne procuration à M. RINNER Pierre.

Absents : M. MEYER Damien, Mme NOBREGA Christelle jusqu'au point 3.3

Après avoir constaté que le quorum est atteint (11/15), Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H05.

Mme WELTERLIN Marie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, assistée par Mme SCHMITTLIN Joëlle, adjoint administratif.

Il propose au Conseil Municipal d'adoindre à l'ordre du jour, un **POINT 6 "affaires administratives"**
6.1 – Création d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie à temps complet.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés, cet ajout à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

POINT 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024

Le Conseil Municipal a pris les délibérations suivantes :

POINT 2. Affectation du résultat de fonctionnement 2023 au Budget 2024
à l'unanimité des membres présents et représentés **2024_04_09_001**

résultat au 31/12/2023 : excédent	99 966.75 €
affectation en recettes d'investissement (1068)	196 754.55 €
résultat reporté en recettes de fonctionnement (002)	99 966.75 €
déficit d'investissement reporté (001)	196 754.55 €

POINT 3. Budget Primitif 2024

3.1 Communication des indemnités 2023 du Maire et des Adjoints

[2024_04_09_002](#) **3.2** Fongibilité des crédits en M57 à hauteur de **7.5 %**
Autorisation à l'**unanimité des membres présents et représentés**.

[2024_04_09_003](#) **3.3** Vote des subventions 2024 aux associations
Vote à l'**unanimité des membres présents et représentés**, pour un montant total de 3530 €.

[2024_04_09_004](#) **3.4** Vote des taux de fiscalité directe locale 2024
Décision **par 9 voix POUR** et 5 voix CONTRE, d'augmenter les taux de 3% en 2024.

[2024_04_09_005](#) **3.5** Vote du Budget Primitif 2024
Le Budget Primitif est adopté à l'**unanimité des membres présents et représentés**.

BUDGET TOTAL 2024		
Section de FONCTIONNEMENT	Dépenses	653 320.57 €
	Recettes	653 320.57 €
Section d'INVESTISSEMENT	Dépenses	378 246.62 €
	Recettes	378 246.62 €

POINT 4. Urbanisme

[2024_04_09_006](#) **4.1** Demande de participation d'un administré
Projet de pose d'enrobé chez M. GLASSER Paul, sis 6 rue des champs, avec une partie communale.
Attribution, à l'**unanimité des membres présents et représentés**, d'une participation de 1/3 du montant des travaux (partie communale), soit 710.60 € TTC.

[2024_04_09_007](#) **4.2** Règlement communal des constructions : avis du PETR
Tenant compte de l'avis du PETR, approbation à l'**unanimité des membres présents et représentés**, de la modification de l'article 8 du chapitre I et de l'article 3d du chapitre II du règlement, suivant arrêté N°07/2024.

POINT 5. Travaux 2024/2025

[2024_04_09_008](#) **5.1** Attribution du marché de travaux de création d'une route forestière
MAPA - maîtrise d'œuvre par l'ONF du Haut-Rhin
Marché attribué à la société **ROKEMAN** Sarl pour un montant de 33 471 € HT, soit 40 165.20 € TTC

Présentation par Monsieur le Maire, des travaux réalisés par les entreprises, par l'ouvrier communal et/ou les adjoints et des travaux prévisionnels 2024/2025.

POINT 6. Affaires administratives

[2024_04_09_009](#) **6.1** Création d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie à temps complet.
Approbation à l'**unanimité des membres présents et représentés**.

POINT 7. Divers : vie du village et vie municipale

Fin de la séance à 21 H 11 mn

Liste des délibérations affichée à la Mairie et publiée sur le site internet le 17 avril 2024


Le Maire, Pierre RINNER